



Forum sur l'agroforesterie

Compte rendu du forum organisé par le Comité agroforesterie du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Forum tenu au Centre de foresterie des Laurentides Québec, le 3 mars 2010



Agriculture et Agroalimentaire Canada Agriculture and Agri-Food Canada



Ressources naturelles Canada

Natural Resources Canada



Table des matières

CONTEXTE	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	4
SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS MAGISTRALES	
L'agroforesterie au Québec	5
L'agroforesterie : état de situation et perspectives	
Les paysages d'intensification agricole : problématique et rôles poter	
Les systèmes de cultures intercalaires : quel potentiel pour le Québe	c?8
Les enjeux du développement des haies brise-vent au Québec	9
Mise en valeur de l'espace rural par l'agroforesterie : étude de cas en	Gaspésie10
Développement de la filière PFNL : point de vue d'un intervenant	11
Les défis de la culture de produits forestiers non ligneux (PFNL) sous forestier au Québec	
RAPPORTS DES ATELIERS	13
Les systèmes agroforestiers au service de l'environnement	13
Les systèmes agrosylvicoles	19
Les produits forestiers non ligneux	24
ANNEXE 1 : LE PROGRAMME	30

Contexte

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) est un réseau d'experts regroupés en quelque 38 comités et commissions. Le Comité agroforesterie du CRAAQ, qui existe depuis 2009, a pour but de favoriser la concertation entre les acteurs qui œuvrent au développement de ces pratiques et à assurer la diffusion et le transfert de l'information. À moyen terme, le Comité agroforesterie désire réaliser des projets qui aideront à structurer le domaine de l'agroforesterie, tels que le réseautage des diverses personnes intéressées ou interpellées par l'agroforesterie, la mise en place et le maintien d'outils tels que le site Agroforesterie d'Agri-Réseau, la réalisation d'activités d'information – ateliers, colloques, forums – et la production de publications. Les principales clientèles du CRAAQ se composent des entreprises agricoles et agroalimentaires ainsi que des conseillers, des organismes et autres intervenants du secteur.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le *Forum sur l'agroforesterie*, qui a eu lieu le 3 mars 2010 au Centre de foresterie des Laurentides du Service canadien des forêts, à Québec. Ce forum a permis de dresser un portrait de la situation actuelle de l'agroforesterie au Québec, tout en offrant à divers acteurs la possibilité d'échanger sur ses perspectives d'avenir. La contribution des personnes présentes a aussi conduit à l'identification de plusieurs enjeux auxquels l'agroforesterie est confrontée et de discuter de solutions concrètes à l'égard de certains de ces enjeux. Le présent compte rendu fait la synthèse de ce forum. *Il s'agit d'un document de travail et non d'une position officielle du Comité agroforesterie*. Ayant pour objectif de rapporter les grandes lignes des discussions qui se sont déroulées lors des ateliers, ce document présente un certain nombre de pistes de réflexion qui peuvent guider le Comité agroforesterie ainsi que toute personne ou toute organisation préoccupée par le développement de l'agroforesterie au Québec.

Le compte rendu est disponible sur la page web du *Comité agroforesterie* sur le site du CRAAQ : http://www.craaq.qc.ca/Comites/Comite-agroforesterie. Les présentations faites lors du forum sont aussi disponibles sur le même site en version pdf.

Remerciements

Le Forum sur l'agroforesterie a été organisé par Bertrand Anel, Camille Caron, Alain Cogliastro, Stéphane Gariépy, Joanne Lagacé, Patrick Lupien, Alain Olivier et David Rivest. Les organisateurs tiennent à remercier les secrétaires des ateliers, Marie-Noëlle Thivierge, Jean-Philippe Grenier et Gabriel Sarasin, ainsi qu'André Vézina, qui a coanimé un atelier. Dans le présent compte rendu, leurs synthèses des discussions des ateliers ont été révisées et adaptées. Le Comité agroforesterie remercie également le Service canadien des forêts du ministère des Ressources naturelles du Canada, la Direction générale de services agroenvironnementaux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (Québec) qui ont apporté une contribution financière ou matérielle pour la tenue de l'événement.

Introduction

Le Forum sur l'agroforesterie avait pour objectif principal de mobiliser les forces vives en agroforesterie en rassemblant les principaux acteurs qui sont déjà engagés, ou qui pourraient être appelés à l'être, dans les domaines de la recherche et développement, du transfert technologique, de la formation, de la production, de la transformation, de la mise en marché et du financement. Le programme est présenté à l'annexe 1.

Au total, 83 intervenants ciblés ont participé à l'évènement. Cette mobilisation aura sans doute permis de dynamiser le réseautage intersectoriel qui est en constant développement, tout en influençant de façon significative la réflexion sur les perspectives d'avenir de l'agroforesterie au Québec. La journée s'est amorcée par la présentation de huit exposés qui visaient à fournir aux participants un ensemble d'informations factuelles communes dans divers domaines et sphères d'intervention de l'agroforesterie.

En après-midi, le forum s'est poursuivi par une séance de travail en ateliers. Selon son domaine d'expertise et les préférences manifestées, chaque participant a été assigné à l'un des trois ateliers: les systèmes agroforestiers au service de l'environnement, les systèmes agrosylvicoles et les produits forestiers non ligneux. Ces ateliers visaient, d'une part, à identifier les principaux enjeux qui découlent des opportunités et des

contraintes associées à l'agroforesterie et, d'autre part, à identifier des solutions concrètes à l'égard de ces enjeux.

Dans un premier temps, ce document synthétise le contenu des présentations, en mettant l'accent sur les principaux enjeux qui y ont été présentés par les conférenciers. Dans un deuxième temps, ce compte rendu présente les idées et réflexions maîtresses qui ont été exprimées par les participants lors des ateliers. Ce compte rendu ne représente en aucun cas la position officielle du Comité agroforesterie du CRAAQ, ni d'aucune autre organisation associée à la tenue de l'événement.

Synthèse des présentations magistrales

L'agroforesterie au Québec

Alain Olivier, Ph.D., vice-président du Comité agroforesterie, professeur en agroforesterie, Université Laval, Département de phytologie, Québec.

Dans son allocution d'ouverture, M. Olivier a rappelé que l'agroforesterie est un terme récent au Québec, mais une pratique très ancienne, en particulier dans les régions tropicales. L'agroforesterie s'est développée en tant que science seulement depuis les trente dernières années, notamment grâce à la création de l'*International Centre for Research in Agroforestry* (ICRAF) en 1977. En milieu tempéré, plusieurs parcelles expérimentales ont été implantées dans les années 1980, notamment à Guelph en Ontario, où s'est tenu, en 1989, le 1^{er} Congrès nord-américain d'agroforesterie. La dixième édition de ce congrès s'est déroulée à Québec en 2007. Dans une perspective mondiale, d'autres évènements soulignant l'intérêt grandissant de l'agroforesterie ont aussi eu lieu récemment, dont le congrès mondial d'agroforesterie. M. Olivier a insisté sur le fait que l'agroforesterie représente une diversité de techniques agroforestières qui font d'elle une science complexe et une pratique qui mobilise souvent un large éventail d'intervenants autour de projets multidisciplinaires.

L'agroforesterie : état de situation et perspectives

Stéphane Gariépy, M.Sc., ingénieur, président du Comité agroforesterie, gestionnaire régional, systèmes et terres agricoles durables, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Québec.

Caroline Rochon, candidate au Ph.D., M.Sc., biologiste, conseillère scientifique, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada.

Le développement de l'agroforesterie au Québec est situé dans son contexte global, en faisant état des principaux enjeux, des pratiques actuelles et des principales sphères d'interventions dans lesquelles les acteurs de l'agroforesterie sont appelés à œuvrer. M. Gariépy a rappelé la définition de l'agroforesterie (celle proposée récemment par plusieurs intervenants au Québec), laquelle consiste en un système intégré de gestion des ressources du territoire rural qui repose sur l'association intentionnelle d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages, et dont l'interaction permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux. Après avoir positionné le domaine de l'agroforesterie par rapport à ceux de la foresterie et de l'agriculture, une attention particulière a été portée à l'idée que l'agroforesterie fournit plusieurs biens et services environnementaux qui s'inscrivent dans un contexte de gestion intégrée du territoire. Les pratiques et les systèmes agroforestiers présents ou en développement au Québec ainsi que les principaux intervenants du domaine ont été présentés. En ce qui concerne les produits forestiers non ligneux, certains enjeux ont été soulevés dont la difficulté à démontrer leur valeur exacte, bien que leur potentiel économique semble colossal. Le contexte politique des dernières années et celui à venir (p. ex. : la Commission d'études sur la gestion de la forêt publique québécoise, le projet de loi nº 57 sur l'aménagement durable du territoire forestier, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois) semblent ouvrir la voie au développement d'une agroforesterie productive et durable, qui répond aux besoins des communautés rurales.

Les paysages d'intensification agricole : problématique et rôles potentiels de l'agroforesterie

Gérald Domon, Ph.D., directeur scientifique associé, Chaire en paysage et environnement, professeur titulaire, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

Julie Ruiz, Ph.D., agente de recherche, Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières.

Cette présentation a d'abord dressé une brève synthèse des principales transformations qui ont marqué l'écoumène agricole du Québec depuis les années 1950. Cette perspective historique a permis de prendre conscience que l'agriculture traditionnelle, diversifiée et dominée par la production laitière des années 1950, s'est mutée en une agriculture hautement spécialisée. Ces tendances lourdes ont uniformisé et homogénéisé les paysages ruraux, tout en entraînant la raréfaction des milieux humides, un redressement des cours d'eau, un arasement des boisés et une augmentation des risques de dévitalisation des communautés rurales. Ce constat a mené l'équipe de recherche de M. Domon à se poser une question fondamentale : de quelle manière réintroduire le caractère multifonctionnel des paysages ruraux? Cette question a été abordée notamment dans le cadre de différents projets de recherche menés par la Chaire en paysage et environnement. L'une des principales conclusions de ces projets est que les boisés, les arbres hors forêt et l'agroforesterie peuvent jouer un rôle significatif dans les projets de requalification et de mise en valeur des paysages ruraux. Selon M. Domon, l'un des défis pour les zones d'intensification agricole consiste à identifier les voies à travers lesquelles l'agroforesterie pourrait s'inscrire dans l'identité de l'agriculture familiale au Québec.

CRAAQ – Forum sur l'agroforesterie – 3 mars 2010

7

¹ Écoumène : la partie de la surface terrestre qui peut être habitée.

Les systèmes de cultures intercalaires : quel potentiel pour le Québec?

Alain Cogliastro, Ph.D., chercheur botaniste, Institut de recherche en biologie végétale, Jardin botanique de Montréal.

David Rivest, Ph.D., consultant en agroforesterie, Québec.

Les systèmes de cultures intercalaires (SCI) sont un mode de production agrosylvicole qui consiste en la plantation de rangées d'arbres largement espacées les unes des autres, de façon à pouvoir allouer les bandes intercalaires à des plantes cultivées. Ces aménagements arbres-cultures permettent une exploitation accrue des ressources du milieu grâce à la complémentarité des arbres et des cultures pour l'utilisation de l'eau, des éléments minéraux et de l'énergie lumineuse, ainsi qu'à leur impact bénéfique sur la qualité du sol. Des études récentes réalisées en Europe, dans des conditions similaires à celles du sud du Québec, parviennent à des pronostics dignes de mention : les SCI pourraient se révéler plus productifs et rentables que les systèmes agricoles ou forestiers conventionnels. Une connaissance approfondie des interactions entre les arbres et les cultures ainsi que de leur régie est toutefois essentielle au développement de systèmes performants et attractifs aux yeux des producteurs agricoles. En plus de la production de bois de qualité, les SCI présentent par ailleurs un vaste potentiel en ce qui concerne la production de plusieurs bénéfices environnementaux dont la séquestration du carbone, la conservation des sols, la protection des cours d'eau, l'accroissement de la biodiversité et l'embellissement des paysages ruraux. Néanmoins, selon les auteurs, l'adoption des SCI au Québec fait face à plusieurs défis dont : des besoins d'acquisition de connaissances par de la recherche et du développement, le besoin d'établir un réseau de parcelles de démonstration, la formation de spécialistes et la diffusion de l'information, le développement de programmes d'aide et de politiques favorisant le soutien aux producteurs et le besoin de dynamiser le marché de bois de qualité.

Les enjeux du développement des haies brise-vent au Québec

André Vézina, M.Sc., ingénieur forestier, professionnel de recherche et professeur, Biopterre, LaPocatière.

Les haies brise-vent représentent le système agroforestier le plus répandu aujourd'hui au Québec. M. Vézina a rappelé que cet intérêt est attribuable en partie à la campagne de promotion initiée au milieu des années 1980 : programme de conservation des sols et de l'eau du MAPAQ, démonstration de brise-vent, matériel de vulgarisation, journées d'information. Le rythme d'implantation de nouvelles haies a toutefois été ralenti durant la fin des années 1990, jusqu'à l'arrivée du programme Prime-vert en 2001. Les projets visant la protection des routes et la réduction des odeurs d'origine agricole se sont aussi multipliés au tournant du siècle. M. Vézina a insisté sur la pertinence et l'intérêt d'une étude récente qui a démontré que les biens et services écologiques rendus par les haies brise-vent et les systèmes riverains agroforestiers sont supérieurs à leurs coûts d'implantation et d'entretien (EcoRessources 2009). L'impact positif des haies brise-vent sur les rendements des cultures présente aussi un grand intérêt économique. Néanmoins, il serait bien, selon M. Vézina, de préciser cet aspect par des essais expérimentaux spécifiques du contexte biophysique du Québec. Même si le développement des haies brise-vent peut miser sur un certains nombre d'acquis (p. ex. : sujet bien documenté et vulgarisé, large réseau d'intervenants, programme de subvention à l'établissement), l'auteur a rappelé que d'autres enjeux sont à prioriser dont : la recherche de solutions pour compenser la perte d'espace cultivable, l'entretien des ouvrages, la formation de la relève (conseillers), le maintien de l'aide technique et financière, et l'expérimentation en lien avec le choix et l'arrangement des végétaux. Parmi tous ces enjeux, l'impact des brise-vent sur les rendements des cultures adjacentes en est un qui demande à être documenté avec plus de précisions dans le contexte agricole québécois.

Mise en valeur de l'espace rural par l'agroforesterie : étude de cas en Gaspésie

Bertrand Anel, M.Sc., agent au développement de l'agroforesterie, Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Gaspé.

Dans les régions agricoles les moins dynamiques comme la Gaspésie, l'usage très extensif des terres, notamment à des fins d'élevage, conduit à leur appauvrissement et, à terme, à leur abandon. Cela est particulièrement vrai lorsque l'exploitant agricole n'est pas également le propriétaire terrien et que seule une entente verbale lie les deux personnes pour l'usage de la parcelle. La principale solution actuellement proposée est le reboisement intégral de ces parcelles, qui se fait généralement avec des résineux. Or, ce reboisement condamne le potentiel agricole des terres et contribue à fermer et à uniformiser le paysage d'espaces ruraux, accentuant la sensation d'abandon. La mise en place de systèmes agrosylvicoles¹ performants est vue comme une nouvelle voie permettant d'associer un propriétaire terrien qui possèdera les arbres et un agriculteur qui exploitera les espaces intercalaires. L'association de ces deux parties devrait contribuer à stabiliser le système d'exploitation et à conserver un territoire rural porteur de potentiel, que ce soit en termes d'agriculture ou de culture d'arbres à forte valeur ajoutée. Afin d'explorer cette avenue, plusieurs essais réalisés chez des propriétaires et des agriculteurs ont été entrepris depuis quelques années en Gaspésie, notamment dans le cadre du projet de laboratoire rural Agroforesterie et paysage de la MRC du Rocher-Percé. Ce projet vise à mettre en place des systèmes agroforestiers sur environ 100 ha et à documenter l'adoption par les différents acteurs, les coûts engendrés et les impacts sur le paysage. Des rangées d'arbres nobles ont été implantées en bordure de champ ou en plein champ (systèmes de cultures intercalaires). Les premiers résultats sont positifs, qu'il s'agisse de l'installation des systèmes ou de la satisfaction des usagers. À terme, ce projet devrait permettre d'émettre des recommandations pour une prise en charge de l'agroforesterie par les acteurs institutionnels en place.

-

¹Selon la <u>FAO</u>, l'agrosylviculture est « l'art de cultiver et de gérer les arbres pour obtenir des produits et des avantages forestiers dans un environnement agricole et sur des terres agricoles ».

Développement de la filière PFNL : point de vue d'un intervenant

Claude-André Léveillé, coordonnateur du développement des ressources naturelles alternatives, Conférence régionale des élus Gaspésie-îles-de-la-Madeleine, Gaspé.

Par le biais d'exemples bien connus au Québec, M. Léveillé a fait prendre conscience aux participants que la filière des PFNL intègre une vaste étendue de produits – qu'ils soient cultivés ou non - destinés à différents marchés : alimentation, pharmaceutique, nutraceutiques, cosmétique, horticulture ornementale. Le développement du plein potentiel de la filière PFNL est toutefois loin d'être acquis. De nombreux défis devront être relevés au cours des prochaines années. Sur le plan des ressources humaines, le développement d'un climat favorable à l'entreprenariat est un enjeu capital. Du point de vue de la gestion durable des ressources naturelles, la mise en place d'un réseau d'approvisionnement fiable pour les entreprises et la quantification des impacts de la récolte sur le milieu naturel et les populations d'espèces récoltées sont des défis majeurs à relever. Pour ce faire, la formation des cueilleurs, des entrepreneurs et d'aménagistes spécialisés apparaît incontournable. En ce qui concerne la mise en marché, la filière doit aussi s'attaquer à plusieurs enjeux dont : un approvisionnement constant et régulier en produits et en matières premières, les besoins de recherche et développement dans le domaine de la transformation, l'investissement dans l'implantation d'infrastructures et d'équipements de transformation, le besoin de connaissances des marchés, l'éloignement des marchés, la complexité des règlementations et le financement.

Les défis de la culture de produits forestiers non ligneux (PFNL) sous couvert forestier au Québec

Stéphane Demers, M.Sc. biologiste, conseiller, Coopérative de solidarité Cultur'Innov, Saint-Camille.

La présentation de M. Demers a permis d'apporter la vision d'une entreprise de servicesconseils, Cultur'Innov, qui œuvre notamment dans le domaine de la culture des produits
forestiers non ligneux (PFNL). L'auteur a insisté sur les bénéfices apportés par la création
d'une table régionale de concertation agroforestière. Cette table a permis de démontrer
l'importance des PFNL pour la région, d'améliorer la concertation et la coordination des
actions, de faire reconnaître l'entreprise par le milieu et de faciliter l'obtention du
financement. Selon M. Demers, les principaux enjeux d'aujourd'hui sont : la
communication et le réseautage, qui sont déficients et peu structurés ; l'acquisition de
connaissances, qui est freinée par une expertise limitée et des projets de recherche
difficiles à financer ; les techniques culturales qui sont à développer, en particulier en ce
qui concerne la mécanisation et l'essai de nouveaux cultivars ; et les contraintes
règlementaires, en particulier la Loi sur les espèces menacées et vulnérables, la Loi sur la
mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, la Convention sur le
commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
(CITES), et le Règlement sur les produits de santé naturels.

Rapports des ateliers

Les systèmes agroforestiers au service de l'environnement

Responsable de l'animation : Camille Caron, assisté d'André Vézina

Secrétaire de l'atelier : Marie-Noëlle Thivierge, étudiante M.Sc. en biologie

végétale

Dans cet atelier, 16 enjeux ont été ciblés, puis répartis en cinq catégories. Il a été difficile de prioriser ces catégories d'enjeux, mais il est ressorti que les catégories 1, 2 et 3 étaient les plus importantes, suivies des catégories 4 et 5. Pour chaque catégorie, on retrouve d'abord les enjeux ciblés, puis les pistes de solutions envisagées. Les pistes de solutions n'ont pas été priorisées au sein de chaque

catégorie d'enjeux.

Catégorie 1 : vision collective, projet de société et gouvernance

Enjeux ciblés

 La gouvernance. Il y a un manque de vision collective à tous les niveaux. Le pouvoir décisionnel est souvent loin de l'acteur principal. On aurait beaucoup à apprendre à travailler ensemble (décideurs et acteurs). Si tous les acteurs participent aux décisions,

l'acceptation et l'appropriation par le milieu seront facilitées (notion d'empowerment).

 L'approche holistique et l'interdisciplinarité. Les programmes interministériels et les comités interdisciplinaires comme ceux du CRAAQ sont à encourager. Dans le cadre des projets régionaux, les intervenants devraient travailler ensemble, dans une

approche multidisciplinaire.

• Le maintien et le développement des dynamiques et des approches collectives.

Pour supporter et stimuler les producteurs et créer un effet d'entraînement, les projets

collectifs et clés en main devraient être encouragés.

Pistes de solutions

- o Élaborer une stratégie québécoise sur le développement de l'agroforesterie au Québec.
- Créer un outil de gestion par bassin versant permettant de prioriser les segments à aménager.
- o Créer un outil légal comme un protocole d'entente pour préserver des territoires.
- Cibler des zones prioritaires pour l'implantation des haies brise-vent, en concertation avec les principaux intervenants du milieu.
- Appliquer une gestion adaptative.
- o Intégrer le milieu municipal.

Catégorie 2 : acquisition et transfert de connaissances

Enjeux ciblés

- Le transfert de connaissances. La mémoire collective doit être conservée. Sinon, on refait ce qu'on a fait dans le passé. Le transfert intergénérationnel des résultats de la recherche et des adaptations technologiques doit être assuré. Pour ce faire, les moyens restent à être précisés.
- La planification à long terme et le suivi des projets. Ce sont des éléments essentiels si on veut protéger les investissements, allouer le plein rendement aux projets réalisés et s'adapter aux besoins des producteurs et des marchés.

Pistes de solutions

Choisir un porteur de dossier pour le transfert des connaissances. C'est essentiel si on veut éviter que les résultats de la recherche (p. ex. : résultats issus des projets de maîtrise en agroforesterie) ne se perdent. Par exemple, à la commission des sols, il y a eu beaucoup d'efforts dans le domaine de la fertilisation. Une base de données sera créée à l'IRDA pour que tous les résultats de recherche en fertilisation soient compilés, sous un format prédéfini de 3 pages. Pour le Comité agroforesterie, il pourrait y avoir un modèle semblable. Un individu ou un organisme devrait être mandaté pour compiler ces recherches. Le même exercice pourrait être mené pour compiler l'expertise terrain, avec un modèle plus court (2 pages). Parallèlement, les résultats des recherches doivent être diffusés. Le CRAAQ représente un vecteur de diffusion à envisager, mais une recherche de financement est à prévoir pour supporter cet objectif de diffusion.

- Établir un réseau de démonstration sur les systèmes riverains agroforestiers dans chaque région. Ce réseau devrait être facilement accessible et structuré.
- o Intégration du milieu forestier et du milieu agricole autour d'une vision commune.
- o Former des professionnels qualifiés.
- Organiser un forum sur l'entretien des systèmes agroforestiers.

Catégorie 3 : financement

Enjeux ciblés

- L'accessibilité aux ressources financières et humaines. L'accessibilité est réduite par des critères contraignants (p. ex.: superficie minimum) et une certaine lourdeur administrative qui rebute souvent les producteurs. Les programmes collectifs ne sont donc pas toujours adaptés et sont souvent trop restrictifs.
- L'établissement des bénéfices (privés et publics) et des coûts générés par les systèmes agroforestiers.
- L'établissement de seuils de référence. Quelle est la largeur valable d'un système riverain agroforestier (3 m, 5 m, 10 m, etc.)? C'est la base de tout système de rétribution ou de crédit fiscal.

Pistes de solutions

- o Conserver Prime-Vert.
- Créer un fonds en agroforesterie.
- Assouplir les programmes agricoles et forestiers existants de façon à rendre le financement plus accessible et flexible aux différents contextes sur le terrain.
- Favoriser une action concertée entre les professionnels du milieu forestier et ceux du milieu agricole, notamment pour répondre au problème posé par l'entretien des haies brise-vent et des autres systèmes agroforestiers.
- Assurer le financement des organisations qui sont en charge de l'entretien et du suivi à long terme des ouvrages. Actuellement, il n'existe aucun programme d'aide pour l'entretien. Le producteur doit être sensibilisé à l'intérêt de l'entretien.

- o Instaurer un crédit fiscal, une rétribution ou une reconnaissance pour les aménagements, notamment pour compenser la perte d'espace cultivable. Pour ce faire, il faut déterminer les seuils de référence (p. ex : au-delà des 3 m règlementaires de bandes riveraines, est-ce que 5 m est valable?). Les servitudes à perpétuité représentent une piste à explorer. Cette option pourrait signifier que plutôt que de financer, on rachète les bandes de terre non cultivée.
- Créer un système de compensation pour souligner les externalités positives des aménagements agroforestiers au plan environnemental (p. ex. : lorsqu'il s'agit d'une mesure de mitigation à la perturbation de milieux fragiles).

<u>Catégorie 4 : sensibilisation et mobilisation</u>

Enjeux ciblés

- L'acceptation par le milieu
 - a. La compréhension des facteurs d'adoption de l'agroforesterie. Il y aurait des études sociales à réaliser sur la relation entre le milieu agricole et l'arbre. Aujourd'hui, les agriculteurs semblent plus ouverts à la plantation d'arbres. Comment expliquer cet intérêt grandissant des agriculteurs? La compréhension des motivations des agriculteurs pourrait sans doute aider à élaborer une stratégie de promotion de l'agroforesterie auprès des agriculteurs qui n'ont pas encore adopté des pratiques agroforestières.
 - b. La mesure économique de la performance environnementale. L'acceptabilité sociale des systèmes agroforestiers sera plus importante si on arrive à quantifier économiquement les biens et services écologiques qu'ils fournissent aux producteurs et à la société.
- La participation du monde municipal. Il faut convaincre et sensibiliser les acteurs du monde municipal et les intéresser à prendre part au développement de l'agroforesterie.
- La sensibilisation du consommateur. Le consommateur sera prêt à payer davantage s'il est sensibilisé à l'intérêt des systèmes agroforestiers au plan environnemental.
- Le marketing auprès du producteur. Certains programmes d'incitatifs gouvernementaux sont en train d'être révisés. L'enjeu est de savoir comment devrait être positionnée l'agroforesterie dans ces programmes révisés. Une image de l'agroforesterie qui va dans le sens de projets collectifs (produisant un effet

d'entraînement) est à privilégier. Des stratégies qui mettent à l'avant-plan l'idée que la multifonctionnalité de l'agroforesterie peut aussi être au service du producteur devraient être envisagées.

Pistes de solutions

- o Profiter des moyens de sensibilisation existants pour promouvoir l'agroforesterie (p. ex. : portes ouvertes de l'UPA, visites au champ).
- Faire en sorte que les municipalités appliquent leur pouvoir règlementaire en faisant respecter la bande riveraine. En bordure des cours d'eau, privilégier les infrastructures impliquant des végétaux plutôt que celles intégrant uniquement des pierres ou du béton.
- Développer des outils de vente au producteur, comme un guide qui met l'emphase sur les bénéfices et avantages des systèmes agroforestiers.
- Réaliser des études sociales pour comprendre les motivations des producteurs à adopter des systèmes agroforestiers et la relation qu'ils entretiennent avec l'arbre.
- Démontrer les services écologiques et environnementaux que les systèmes agroforestiers fournissent (mesure de la performance économique et environnementale).

Catégorie 5 : support technique et mise en œuvre sur le terrain

Enjeux ciblés

- L'expertise technique
 - a. À l'échelle du territoire, la disponibilité d'un expert en agroforesterie dans chaque région est fondamentale.
 - b. À l'échelle locale, il faut cibler les interventions localement, à petite échelle.
- Le développement du génie végétal. Il faut développer un langage qui soit commun avec les ingénieurs civils. C'est essentiel si on veut se comprendre et pouvoir collaborer efficacement.
- La disponibilité d'arbres nobles et d'espèces indigènes. Il est souvent difficile de se procurer des espèces nobles. C'est un patrimoine qu'il faut conserver. Dans le contexte des changements climatiques, il faut réfléchir à la pertinence de créer de nouveaux

- foyers adaptés aux espèces d'arbres ; par exemple, on peut planter plus au nord et à l'est (migration assistée) en prévision du futur.
- L'intervention de première ligne sur les pratiques agricoles. L'agroforesterie est indissociable des bonnes pratiques agricoles au champ qui sont respectueuses de l'environnement. Si on ne réduit pas les intrants, les bandes riveraines ont une utilité limitée.

Pistes de solutions

- o Faire une planification à grande échelle (territoire) et à petite échelle.
- S'assurer la disponibilité d'un expert en agroforesterie (un professionnel) dans chaque région, par exemple à la direction régionale du MAPAQ ou dans un club.
- Concevoir un manuel sur le génie végétal, pour le long terme. Il faut développer un langage qui soit commun avec les ingénieurs civils.
- Développer des pépinières locales pour assurer un approvisionnement constant en plants de qualité d'espèces nobles et indigènes.

Les systèmes agrosylvicoles

Responsable de l'animation : Alain Olivier

Secrétaire de l'atelier : Jean-Philippe Grenier, étudiant en ATDR

Dans cet atelier, les discussions ont conduit à l'identification d'enjeux, d'objectifs et de pistes de solution qui ont été regroupées en quatre catégories. Aucune priorisation n'a été faite, que ce soit entre les catégories ou à l'intérieur de chaque

catégorie.

Catégorie 1 : Développement des connaissances

Le développement de l'agrosylviculture nécessite que des connaissances soient acquises à différents niveaux. Les discussions ont fait ressortir le besoin d'acquérir des connaissances sur les éléments suivants :

La croissance des arbres en milieu ouvert.

La rentabilité des systèmes agrosylvicoles à l'échelle de la ferme dans le contexte québécois.

Les externalités des systèmes agrosylvicoles (aspects économiques, sociaux, environnementaux et paysagers) dans le contexte québécois.

Les potentiels de développement de l'agrosylviculture pour chaque région.

Plusieurs pistes de solution ont été mises de l'avant :

Mettre en place un réseau de parcelles d'expérimentation. Ces parcelles permettront l'acquisition de données sur les bénéfices économiques et environnementaux des systèmes agrosylvicoles. Elles permettront également l'acquisition de connaissances sur les modèles et les opérations culturales à préconiser.

o Développer ou adapter des outils qui permettent de quantifier sur les plans biophysique et économique les biens et services écologiques des systèmes agrosylvicoles.

o Caractériser le potentiel de développement de l'agroforesterie de chacune des régions du Québec.

Catégorie 2 : Diffusion de l'information et reconnaissance

Diffusion de l'information et reconnaissance sont intimement liées. Les enjeux et objectifs correspondant sont regroupés dans cette catégorie en fonction des publics ciblés.

Pour l'ensemble des acteurs, incluant ceux qui œuvrent directement et indirectement à la mise en œuvre de l'agrosylviculture et la population en général :

- Faire valoir le bien fondé de l'approche agrosylvicole.
- Faire reconnaître la polyvalence des systèmes agrosylvicoles qui peuvent apporter des bénéfices dans des zones vivant des dynamiques agricoles très différentes.
- Faire reconnaître les systèmes agrosylvicoles comme élément de solution aux problématiques environnementales modernes publiquement reconnues.
- Sensibiliser la population à l'effet que la récolte des arbres fait partie de la pratique de l'agrosylviculture.

Pour les acteurs qui sont plus spécifiquement susceptibles de faire une utilisation directe de l'agrosylviculture :

- Démontrer aux agriculteurs comment les systèmes agrosylvicoles peuvent s'intégrer à leurs pratiques agricoles actuelles et leur pertinence économique.
- Favoriser la présence d'acteurs compétents pour assurer le transfert d'informations aux agriculteurs.

Concernant les décideurs, gestionnaires de programmes et représentants gouvernementaux

- S'assurer d'une reconnaissance de la pertinence de l'approche agrosylvicole par le monde forestier.
- Sensibiliser les élus aux avantages que peuvent générer les systèmes agrosylvicoles dans le contexte de chaque région.
- S'assurer qu'un porteur de dossier pour l'agrosylviculture soit identifié au gouvernement.

Pour atteindre ces enjeux et objectifs, plusieurs pistes de solution ont été identifiées. Elles sont regroupées dans les catégories suivantes :

La démonstration :

- Mettre en place un réseau de parcelles de démonstration.
- Mettre en place des projets mobilisant citoyens et décideurs ayant un impact sur les milieux locaux et régionaux.
- o Valoriser les projets existants et les réalisations (« success story »).

La concertation:

- Mettre en place des tables de concertation régionales sur l'agrosylviculture.
 - Ces tables pourraient inclure des experts afin de faciliter le transfert d'informations.
- Inclure l'agrosylviculture dans les plans régionaux de développement.

La participation des organismes en place :

- Utiliser le comité agroforesterie du CRAAQ :
 - Pour servir de lien entre les intervenants locaux et les ministères.
 - Pour identifier les organismes décideurs qui devraient être sollicités, notamment au niveau gouvernemental, et pour les sensibiliser à la nécessité d'investir dans le développement de l'agrosylviculture au Québec.
- Solliciter la participation de l'UPA pour appuyer les agriculteurs dans l'introduction des systèmes agroforestiers.

La formation d'experts :

- O Bonifier le programme de maîtrise en agroforesterie (de l'Université Laval) de façon à augmenter l'offre de cours axés sur l'agroforesterie des zones tempérées et offrir aux étudiants au baccalauréat (vers la fin de leurs études) la possibilité de suivre des cours qui se rapportent à l'agroforesterie.
- Développer un programme collégial (DEC) qui permette de former des entrepreneurs spécialisés en agroforesterie.

Catégorie 3 : Support financier au développement de l'agroforesterie

La question du support financier a été identifiée à travers trois enjeux touchant différents niveaux de mise en œuvre :

- L'accès à des financements provinciaux pour dynamiser le développement de l'agrosylviculture en général.
- Le financement de projets agrosylvicoles (qui ont par nature une portée à moyen et long terme) dans des régions dévitalisées où la priorité est souvent accordée à des projets dont la rentabilité et les retombées sont à plus court terme.
- Le support financier aux agriculteurs pour lesquels l'introduction d'arbres est un investissement à long terme qui nécessite d'utiliser des sols consacrés à des cultures leur assurant un revenu annuel.

Plusieurs pistes de solution ont été identifiées :

- La bonification des programmes d'aides existants avec des volets consacrés aux systèmes agrosylvicoles. (Par exemple: le programme Prime-Vert et les programmes de la Financière agricole du Québec.)
- La création d'un programme d'aide exclusif à l'agroforesterie.
 - Son financement pourrait provenir de plusieurs partenaires tels que le MAPAQ, le MRNF et le MDDEP.
- La sollicitation du monde forestier pour appuyer le développement de l'agrosylviculture.
- La création d'aides aux agriculteurs couvrant les pertes de revenus à court terme liées à la diminution de l'espace consacré aux cultures annuelles.

Catégorie 4 : Support technique

Des enjeux et des pistes de solution relatifs à la mise en place et à l'entretien des systèmes agrosylvicoles chez des agriculteurs et propriétaires ont été identifiés.

Les enjeux identifiés sont :

- L'accessibilité des services-conseils en foresterie pour les producteurs agricoles.
- L'offre de service de la part d'entreprises privées spécialisées dans la réalisation de travaux.

Les pistes de solution identifiées sont :

- o Faciliter l'accès des agriculteurs aux services-conseils en foresterie.
 - Que les services-conseils en foresterie soient en mesure d'offrir des services pour la mise en place et l'entretien des systèmes agrosylvicoles (voir notamment les possibilités des syndicats de producteurs de bois, des coopératives forestières et des groupements forestiers).
- Utiliser le réseau des clubs en agroenvironnement pour s'assurer qu'une expertise en agrosylviculture est disponible dans chaque région.
- Appuyer le développement d'entreprises privées spécialisées dans la réalisation de travaux agrosylvicoles.
- Stimuler la création de réseaux de services pour la réalisation des travaux agrosylvicoles.
- Favoriser la création de services clés en main pour l'implantation et l'entretien de parcelles agroforestières.

Les produits forestiers non ligneux

Responsable de l'animation : Patrick Lupien, assisté de Claude-André Léveillé

Secrétaire de l'atelier : Gabriel Sarasin, étudiant M.Sc. en agroforesterie

Les 24 enjeux qui ont émergé lors de l'atelier ont été regroupés en cinq catégories.

Les trois premières catégories sont celles qui sont prioritaires pour le

développement des PFNL, soit la mise en marché, le financement et la recherche-

développement. La cinquième catégorie s'insère dans la planification à long terme

d'une gestion du territoire intégrant l'exploitation des PFNL. Il faut être conscient

que ces catégories sont interdépendantes et indissociables les unes des autres.

Il existe environ une trentaine de PFNL qui présentent un bon potentiel commercial

au Québec. Vu l'ampleur du territoire, l'exploitation de certains PFNL n'est

présente que dans certaines régions. D'autres PFNL sont exploités un peu partout

au Québec. Dans un tel contexte, et considérant les particularités régionales du

Québec, force est d'admettre qu'on ne peut appliquer un modèle unique de

développement des PFNL.

Catégorie 1 : mise en marché

Enjeux ciblés

• Une valeur économique méconnue. On n'a pas une connaissance exacte de la

production et de la valeur économique des PFNL au Québec. Les producteurs sont

généralement peu enclins à donner ces informations.

• Le manque de regroupement pour atteindre les grands marchés. La priorité

accordée au financement régional défavorise la création de réseaux interrégionaux.

L'organisation et la coordination entre les régions ou entre les producteurs seraient

souhaitables dans le contexte où l'objectif est d'atteindre les grands marchés

extérieurs.

• Le manque d'expertise à la disposition des entreprises. Les petites entreprises

doivent présentement être actives à toutes les phases de la production (de la cueillette

CRAAQ – Forum sur l'agroforesterie – 3 mars 2010

24

- à la mise en marché). Cela diminue souvent leur efficacité et freine leur développement.
- Le manque de connaissance des marchés existants. Pour commercialiser les PFNL, il est nécessaire de connaître les marchés existants. Plusieurs producteurs ont un accès privilégié à certains marchés, mais ne veulent pas partager leurs contacts.
- Une règlementation qui limite la mise en marché. La nouvelle règlementation entourant les produits de santé naturels décourage les producteurs. Cette règlementation serait lourde et augmenterait considérablement les coûts administratifs de ces petites entreprises.
- Le danger des perceptions négatives face à une industrie émergente.
- Un potentiel méconnu par les propriétaires privés. Beaucoup de propriétaires de forêts privées ne connaissent pas bien le potentiel de leur propriété pour la production de PFNL. La structuration de la mise en marché en forêt privée ainsi que la sensibilisation et la formation des propriétaires sont des défis importants à relever.
- La difficulté d'accès aux données de production des PFNL. La filière des PFNL s'appuie sur des activités de cueillette dont les revenus ne sont pas systématiquement déclarés. Pour cette raison, il est parfois difficile d'obtenir des informations sur les coûts réels de production.

Pistes de solutions

- Développer des modèles de circuit court où le développement régional des PFNL est pris en charge par un ensemble d'entreprises locales. Ensuite, la stratégie de communication entre les régions pourrait être mieux développée. Comme une entreprise n'a généralement pas les moyens à elle seule d'atteindre les marchés mondiaux, un travail en réseau rendrait alors cela possible en utilisant des courtiers (*brokers*) pour acheminer les produits du producteur à l'acheteur. Plusieurs exemples d'endroits dans le monde ayant suivi ce modèle existent pour les PFNL et des profits importants ont été dégagés (p. ex. : 90 millions d'euros en Espagne, 160 millions d'euros en Finlande, plus de 60 millions de dollars en Colombie-Britannique).
- Développer une certification/homologation pour l'exportation sur les grands marchés,
 ce qui permettrait d'assurer la qualité des produits.
- o Développer une expertise locale qui doit être mise à la portée des petites entreprises.

- Mettre en place une filière interrégionale qui pourrait échanger de l'information et partager des ressources.
- Mettre en place une plateforme de discussion impliquant les différents acteurs pour discuter du développement du secteur (producteurs, chercheurs, politiciens, etc.).
- Faire une mise en marché collective avec l'aide des professionnels de la mise en marché, pour être en mesure d'atteindre les marchés internationaux.
- Organiser et structurer la mise en marché de certains PFNL en surplus pour écouler les stocks à l'extérieur du Québec.
- Favoriser la cueillette par les propriétaires par l'intermédiaire de formations publiques afin de diminuer les cueillettes indépendantes illégales.
- Mettre en place des baux de cueillette de PFNL similaires au modèle de bail faune-forêt développé en Estrie.
- Établir une stratégie pour le futur : pour atteindre les marchés, il faut effectuer une démarche étape par étape dans un temps relativement court :
 - identifier les PFNL qui présentent le plus d'intérêt, les localiser et estimer la production potentielle avec précision;
 - déterminer quels sont les marchés actuels des PFNL et comment on peut y avoir accès;
 - développer un plan industriel cohérent avec les besoins des marchés.
- Pour identifier et satisfaire les créneaux de mise en marché de masse, il apparaît souhaitable que soit mise en place une table de concertation provinciale constituée des porteurs de dossiers régionaux.

Catégorie 2 : financement

Enjeux ciblés

- Une connaissance limitée des PFNL au gouvernement provincial. Les ministères québécois ont très peu entendu parler du potentiel des PFNL au Québec. Il n'existe pas de porteur de dossier des PFNL clairement identifié au gouvernement provincial. Cela fait en sorte qu'il est souvent difficile de demander des financements provinciaux majeurs pour dynamiser le développement de la filière PFNL.
- Le financement régional de la recherche. Le financement favorise généralement le développement des entreprises locales au détriment de projets qui pourraient mieux

- structurer la filière PFNL à l'échelle du Québec. Le financement de projets structurants à l'échelle provinciale est capital.
- Un financement axé sur un modèle artisanal. Le financement actuel favorise la création d'entreprises artisanales au détriment des entreprises axées sur l'exportation.
- Le manque d'informations sur les donateurs disponibles. L'absence d'une liste de référence des organismes donateurs pour des projets limite l'accès au financement.

Pistes de solutions

- o Faire une demande en partenariat interrégional pour un projet majeur sur les PFNL.
- Collaborer avec des entreprises actives en vue d'obtenir des données réelles de rendement et des informations pertinentes sur la création d'emplois. Ces données permettront d'avoir accès à des paliers supérieurs de financement.
- Dresser une liste des différentes sources de financement (bailleurs de fonds) en lien avec le développement de la filière PFNL.
- Développer des associations et des filières interrégionales permettant des représentations mieux organisées auprès des différents programmes d'aide et de financement.

Catégorie 3 : recherche et développement

Enjeux ciblés

- La connaissance limitée de la disponibilité de la matière première. Il importe d'avoir une bonne connaissance de la disponibilité et de la distribution précise des PFNL. Peu de cartes forestières fournissent actuellement ces informations.
- Les aménagements forestiers optimaux sont inconnus. L'état actuel des connaissances ne permet pas de savoir quels aménagements forestiers sont les plus susceptibles de favoriser la production des PFNL, sauf peut-être pour le bleuet et le ginseng. Il existe des besoins en recherche en ce sens.
- Le manque de connaissances sur les utilisations des PFNL cueillis dans la forêt.
 Quelques PFNL comme le bleuet sont maintenant produits avec des régies de production. Par contre, une grande quantité de PFNL méconnus pouvant être cueillis en forêt méritent que l'on fasse valoir leur utilité et que l'on développe leur mise en marché.

- Le manque de recherche concernant les standards de qualité et les composés actifs des PFNL. Il existe peu d'informations et de recherche concernant les effets des cultivars ou provenances sur les composés actifs des PFNL. Il existe des moyens pour faire de la recherche sur les produits de transformation, mais peu de moyens pour la recherche sur les matières premières. Les standards de qualité des produits offerts doivent être précisés.
- Le manque d'échanges d'informations à l'échelle de la province. Il n'existe pas de table de concertation ou de cadre favorisant les échanges d'informations en lien avec la filière PFNL. Les informations recueillies dans les régions ne sont que peu ou pas partagées, ce qui limite grandement le développement des connaissances sur les PFNL à l'échelle du Québec.
- La mise en valeur du savoir autochtone. Les autochtones connaissent bien les PFNL. Ils les utilisent souvent depuis plusieurs générations. Leur savoir et savoir-faire doivent être mis en valeur, notamment par des recherches en ethnobotanique.

Pistes de solutions

- Biopterre a déjà développé plusieurs outils qui sont disponibles sur son site internet. Il importe de ne pas répéter inutilement certaines recherches. Les rapports publics doivent être rendus accessibles aux intéressés.
- Délaisser progressivement les recherches du volet 2 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du MRNF et déléguer davantage la recherche aux chercheurs (et aux programmes de recherche académique comme ceux du FQRNT ou du CRSNG).
- Oévelopper des partenariats avec l'industrie pharmaceutique et nutraceutique. Il y a une occasion à saisir pour aller chercher du financement privé, notamment pour des projets de recherche à long terme sur le développement de produits de transformation.
- o Inclure les PFNL dans les inventaires forestiers. Il faut faire en sorte que les gens sur le terrain soient capables de les reconnaître et de les inventorier.
- Développer les connaissances sur le potentiel biophysique des PFNL dans chacune des régions.

Catégorie 4 : disponibilité de la main-d'œuvre

Enjeux ciblés

- La disponibilité de la main-d'œuvre spécialisée.
- Une formation académique orientée vers les PFNL. Peu de formations sont directement axées sur les PFNL. Il existe peu de cours sur le sujet dans les programmes déjà existants (secondaire, collégial et universitaire).
- Le délai pour mettre sur pied un diplôme d'études professionnelles (DEP) en
 PFNL. Ce délai est important et ne permet pas de répondre à la demande à court terme.

Pistes de solutions

- o Intégrer des cours sur les PFNL au sein des programmes de formation existants.
- Sensibiliser les commissions scolaires.
- Regrouper les offres d'emploi des employeurs pour mieux solliciter les candidats potentiels.
- Utiliser la formation continue qui est beaucoup plus rapide à mettre en place. Une attestation d'études collégiales a été mise en place sur les PFNL au Cégep de Sainte-Foy dans un projet impliquant les autochtones. Il faut s'en inspirer.
- Développer un nouveau diplôme d'études professionnelles sur les PFNL.

Catégorie 5 : gestion intégrée du territoire (à plus long terme)

Enjeux ciblés

- Le développement de plans de gestion intégrant l'exploitation des PFNL. De tels plans pourraient permettre de mieux planifier l'aménagement du territoire selon les besoins des différents utilisateurs : industrie du bois, récréotourisme, industrie des PFNL, etc.
- L'évaluation des impacts potentiels de l'exploitation des PFNL sur la faune.
- Une période d'inventaire et de cueillette limitée par la chasse.

Pistes de solutions

Intégrer d'avantage les PFNL dans les plans de gestion intégrée du territoire.

Annexe 1 : Le programme



Forum sur l'agroforesterie

Le mercredi 3 mars 2010 Centre de foresterie des Laurentides Service canadien des forêts, Québec

Programme

Animatrice de l'Avant-midi : madame Pascale Tremblay, agronome et communicatrice

9 h Mot de bienvenue

Jacinthe Leclerc, directrice générale, Service canadien des forêts - Centre de foresterie des Laurentides Ressources naturelles Canada, Québec

9 h 05 Allocution d'ouverture

Alain Olivier, Ph.D., vice-président du Comité agroforesterie, professeur en agroforesterie, Université Laval, Département de phytologie, Québec

9 h 15 État de la situation actuelle de l'agroforesterie au Québec et perspectives d'avenir

Stéphane Gariépy, M.Sc., ingénieur, président du Comité agroforesterie, gestionnaire régional, systèmes et terres agricoles durables, AAC, Québec

Situer le développement de l'agroforesterie au Québec dans son contexte global; les principaux enjeux, les pratiques actuelles et les principales sphères d'intervention dans lesquelles les acteurs de l'agroforesterie sont appelés à œuvrer.

9 h 50 Début des présentations courtes

Cette section de la journée, qui consiste en une rafale de six présentations courtes, vise à fournir aux participants un ensemble d'informations factuelles communes dans divers domaines et sphères d'intervention de l'agroforesterie.

9 h 55 Les paysages d'intensification agricole : problématique et rôles potentiels de l'agroforesterie

Gérald Domon, Ph.D., directeur scientifique associé, Chaire en paysage et environnement, professeur titulaire, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

Co-auteure : Julie Ruiz, Ph.D., agente de recherche, Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal, professeure Université du Québec à Trois-Rivières

La conférence traite des enjeux des paysages en zones d'intensification agricole et met l'emphase sur les dimensions environnementales et socio-démographiques de manière à situer le rôle potentiel de l'agroforesterie comme stratégie de réintroduction du caractère multifonctionnel de ces paysages.

10 h 10 Pause santé

10 h 35 Les systèmes de cultures intercalaires : quel potentiel pour le Québec?

Alain Cogliastro, Ph.D., chercheur botaniste, Institut de recherche en biologie végétale, Jardin botanique de Montréal

Co-auteur : David Rivest, Ph.D., ingénieur forestier, consultant en agroforesterie, Québec

Tour d'horizon des connaissances actuelles concernant la productivité et les bénéfices environnementaux des principaux systèmes de cultures intercalaires expérimentés au Canada et dans le monde (particulièrement en France); perspectives de recherche et de développement de ces systèmes dans le contexte biophysique et socio-économique propre au Québec.

Merci à nos collaborateurs financiers



Agriculture et Agroalimentaire Canada Agriculture and Agri-Food Canada Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Québec * *

Un partenaire de premier plan !



10 h 52 Les enjeux du développement des haies brise- vent et des systèmes riverains au Québec

André Vézina, M.Sc., ingénieur, professionnel de recherche et professeur, Biopterre, La Pocatière

Le développement des haies brise-vent au Québec sera facilité lorsqu'on aura convaincu les producteurs de leur rentabilité. Celle-ci repose, entre autres, sur un choix de végétaux qui rapportent à court terme et sur la diminution des coûts d'entretien. De plus, une compensation pour les biens et services écologiques rendus par la haie devra être fournie au propriétaire.

11 h 10 Mise en valeur de l'espace rural par l'agroforesterie : étude de cas en Gaspésie

Bertrand Anel, agent au développement de l'agroforesterie, CRÉ Gaspésie—Îlesde-la-Madeleine, Gaspé

Depuis 2005, une réflexion et des essais sont menés en Gaspésie pour évaluer la faisabilité et la pertinence d'utiliser l'agrosylvopastoralisme comme alternative aux utilisations traditionnelles du territoire.

11 h 30 **Développement de la filière PFNL :** point de vue d'un intervenant

Claude-André Léveillé, coordonnateur du développement des ressources naturelles alternatives, CRÉ Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Gaspé

À travers l'expérience de la Gaspésie, cette conférence propose un survol des défi s, des enjeux et des besoins pour le développement des différentes sphères de la filière PFNL.

11 h 50 Les défis de la culture de PFNL sous couvert forestier au Québec

Stéphane Demers, M.Sc., biologiste, conseiller, Coopérative de solidarité Cultur'Innov, Saint-Camille

La culture de produits forestiers non ligneux sous couvert forestier est en émergence au Québec. Les propriétaires intéressés par ce type de culture ont plusieurs défi s à relever. Quels sont-ils et comment peut-on les relever?

12 h 15 **Dîner**

13 h 45 Ateliers

Chaque participant est assigné à un atelier, selon ses priorités de choix transmis et son domaine d'expertise. Les trois ateliers se tiendront en simultané.

ATELIER A : Les systèmes au service de l'environnement (p. ex. : les haies brise-vent, les systèmes riverains agroforestiers, etc.)

ATELIER B : Les systèmes agrosylvicoles (p. ex. : les systèmes de cultures intercalaires, etc.)

ATELIER C: Les produits forestiers non ligneux

Déroulement des ateliers :

L'animateur exposera les objectifs de l'atelier, présentera la démarche et ouvrira la discussion sur les principaux enjeux. À la fin, il invitera les participants à dégager des pistes de solutions concrètes à l'égard des enjeux, problématiques et défis identifiés.

15 h 30 Retour en plénière et mot de la fin

Merci à nos collaborateurs financiers





Comité organisateur

Bertrand Anel, agent au développement de l'agroforesterie,

CRÉ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Gaspé **Camille Caron**, géographe, MAPAQ, Direction régionale de la Mauricie, Trois-Rivières

Alain Cogliastro, Ph.D., chercheur botaniste, Institut de recherche en

biologie végétale, Jardin botanique de Montréal **Stéphane Gariépy**, M.Sc., ingénieur, gestionnaire régional, systèmes et terres agricoles durables, AAC, Québec

Patrick Lupien, B.Sc., ingénieur forestier, responsable du service de l'aménagement forestier et agroforestier, Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, Trois-Rivières

Alan Olivier, Ph.D., professeur en agroforesterie, Université Laval, Département de phytologie, Québec

David Rivest, Ph.D., ingénieur forestier, consultant en agroforesterie, Québec

Coordination

Joanne Lagacé, B.Sc., chargée de projets, CRAAQ

